

L'entrepreneuriat socialement responsable au Maroc: levier de développement durable

Socially responsible entrepreneurship in Morocco: a lever for sustainable development

BOUDI Yassine

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'El Jadida

Université Chouaib Doukkali – El Jadida –

Laboratoire de Recherche en Gestion, Economie et Sciences Sociales -LARGESS-
Maroc

yassineboudi@gmail.com

Date de soumission : 07/11/2021

Date d'acceptation : 05/12/2021

Pour citer cet article :

BOUDI. Y (2021) «L'entrepreneuriat socialement responsable au Maroc: levier de développement durable», Revue Internationale du Chercheur «Volume 2 : Numéro 4» pp : 451- 469

Résumé

Dans un monde caractérisé par une forte internationalisation des activités économiques, et une déstabilisation des systèmes économiques ayant engendré des problèmes socio-économiques, écologiques et environnementaux, les gouvernements et afin de relancer la croissance économique ont commencé à adopter des démarches de développement durable.

L'entrepreneuriat social, comme une solution incontournable des différents problèmes sociaux, apparaît comme un outil qui, sans doute, pourrait offrir un vrai cadre d'analyse et apporter des réponses concrètes aux différents défis soulevés par le développement durable.

L'entrepreneuriat social et la responsabilité sociale sont indissociables, et commencent à avoir un essor important au Maroc en soutenant davantage des projets d'innovation au sens institutionnel et administratif afin de promouvoir et de développer la culture entrepreneuriale dans le social.

Dans notre contribution, nous reviendrons sur les caractéristiques et les spécificités de l'entrepreneuriat social, sa relation avec la démarche RSE au Maroc et son rôle dans le développement durable, ainsi que les différentes perspectives du développement de l'esprit de l'entrepreneuriat social au royaume.

Mots clés : Entrepreneuriat social; responsabilité sociale; développement durable; croissance économique; innovation.

Abstract

In a world characterized by a strong internationalization of economic activities, and a destabilization of economic systems that have generated socio-economic, ecological and environmental problems, governments and in order to revive economic growth have started to adopt sustainable development approaches.

Socially responsible entrepreneurship, as an essential solution to social problems, appears to be a tool that could provide a framework for analysis and provide a potential response to the challenges raised by sustainable development.

Social entrepreneurship and social responsibility are inseparable, and are starting to gain momentum in Morocco by further supporting innovation projects in the institutional and administrative sense in order to promote and develop entrepreneurial culture in the social sphere.

In our contribution, we will come back to the characteristics and specificities of social entrepreneurship, its relationship with the CSR approach in Morocco and its role in sustainable development, as well as the different perspectives of the development of the spirit of social entrepreneurship. to the kingdom.



Key words: Social entrepreneurship; social responsibility; sustainable development; economic growth; innovation.

Introduction

Bien que des progrès aient été accomplis ces dernières années en matière de promotion de l'entrepreneuriat et de renforcement de la compétitivité des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, la pandémie de COVID-19 a non seulement eu un effet préjudiciable de taille sur ce processus, mais elle a également mis en évidence et aggravé des fragilités préexistantes de ces secteurs. Malgré cela, elle représente une occasion sans précédent d'adopter au sortir de la crise toute une série de politiques et mesures plus adaptées et efficaces de promotion de l'entrepreneuriat, en vue de créer un environnement propice à celui-ci, dans un esprit de résilience, de respect de l'écologie¹

Actuellement, l'entrepreneuriat est considéré comme un des instruments universels de création de valeur ajoutée et par conséquent de richesse et d'emploi, et un véritable moteur de croissance majeur, source de création de cohésion sociale, de diversité culturelle et de développement durable.

Ce phénomène économique et social, dans le monde entier, est non seulement un objet de recherche mais aussi, un domaine d'enseignement, d'enrichissement et de développement de compétences. Sa promotion est devenue ainsi une solution fondamentale dans toutes les politiques de développement économique. Durant ces dernières années, l'entrepreneuriat est devenu l'un des sujets les plus étudiés sur le plan académique et scientifique. Son champ d'études n'intéresse pas seulement les gestionnaires et les économistes, les sociologues, les historiens et les psychologues se sont pris au jeu (Fayolle, 2004). Ce sujet suscite aussi le vif intérêt des preneurs de décisions économiques et des responsables politiques. Le champ de l'entrepreneuriat aborde une large variété de thèmes avec une attention de plus en plus grandissante vers la prise en compte des problèmes et des enjeux socio-environnementaux. Les récentes transformations économiques et sociales ont déclenché un grand débat sur la nécessité de l'intégration des dimensions sociales et environnementales dans les objectifs des entreprises au lieu de se concentrer uniquement sur la maximisation de leurs profits. Ce débat a conduit les chercheurs à s'intéresser à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et comment pourrait-elle contribuer au développement de l'entrepreneuriat socialement responsable.

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde d'affirmer que la RSE contribue à l'émergence d'un entrepreneuriat conciliant développement et durabilité à travers la prise en compte des aspects sociaux et environnementaux. Dans la perspective d'associer Entrepreneuriat et RSE, le concept

¹ Rapport du Secrétaire général « L'entrepreneuriat au service du développement durable », juillet 2020.

« d'Entrepreneuriat responsable » s'est développé dans les cercles académiques et les milieux professionnels, lequel implique des actions visant à intégrer les problématiques sociales et environnementales dans les activités commerciales. Dans cette même veine, (Savall et al, 2017) parlent du concept de Capitalisme Socialement Responsable, fondé sur l'esprit d'entreprise, favorisant les comportements exemplaires, à la fois efficaces, efficients et éthiques, en encourageant la prise en considération de la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations, conjuguée au développement de la responsabilisation économique et des efforts légitimes de chaque citoyen-acteur.

En effet, L'Entrepreneuriat Socialement Responsable (ESR) peut être défini comme un processus d'amélioration continu au sein duquel les considérations de type économique, social et écologique sont volontairement adoptées de façon systématique et intégrées dans toute la gestion de l'entreprise. Ce processus comprend notamment une concertation avec toutes les parties prenantes.

Notre recherche répondra à la problématique suivante : Dans quel sens la démarche RSE peut constituer un instrument à l'entrepreneuriat social afin que cette dernière devienne un levier de développement durable ?

Notre recherche présente un intérêt certain compte tenu de la grandeur et l'importance de l'entrepreneuriat et la RSE. D'une part sur le plan théorique, et dans une première section, nous allons mettre l'accent à la fois sur le concept de l'entrepreneuriat social, et sur le concept de la responsabilité sociale, et nous allons analyser dans le cadre d'une revue de littérature bien détaillée la relation et la complémentarité qui peuvent exister entre ces deux concepts. Et d'autre part, dans une deuxième section, sur le plan scientifique à travers la présentation d'un état de lieux de cet instrument au Maroc qui devient un important levier de développement durable.

1. Revue de littérature :

1.1. L'entrepreneuriat social :

L'apparition du concept de l'entrepreneuriat social est sa diffusion dans le monde, est encouragée par le recul des Etats et les vides qu'ils laissent dans la fourniture des services sociaux.

Partout dans le monde, les acteurs socialement responsables ont mis en place des modèles d'affaires innovants pour résoudre les problèmes sociaux négligés par les institutions, les entreprises, les organisations gouvernementales et non-gouvernementales (ONG)². Ces acteurs

² ONG : organisations non gouvernementales.

ont joué et jouent encore un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions sociales défavorables, en particulier dans les pays sous-développés et les économies émergentes où le système corrompu, la dictature, la rareté des ressources et d'autres qui limitent sérieusement l'intérêt donné aux besoins sociaux. Les entrepreneurs sociaux entant que principaux acteurs sont devenus des agents du changement hautement visible dans les économies les plus développées, où ils ont appliqué des méthodes novatrices et rentables pour répondre à certains problèmes sociaux (pauvreté, analphabétisme, inégalité entre les sexes, etc.) et qui ont défié les solutions traditionnelles (Cox et Healey, 1998).

Plusieurs gouvernements, ont réduit les dépenses sur les services sociaux tels que l'éducation, la santé et le développement communautaire, ce qui a provoqué un besoin pour des activités entrepreneuriales à lever des fonds et intervenir. Ainsi, la vague mondiale de privatisation et de marchandisation a encore influencé les organismes sans but lucratif et les ONG, et les a poussé à combler les manques laissées dans la prestation des services sociaux. Bien que le financement de ces activités de sources traditionnelles a diminué (Wolverton, 2003), et les coûts de la prestation ont augmenté (Leadbetter, 1997).

Par conséquent, de plus en plus les organismes sans but lucratif assistent à un ensemble croissant de besoins sociaux, mais comptent sur moins de fonds et de ressources. Cela a incité certains organismes à établir des nouveaux modèles d'affaires, qui comprennent la formation des relations de collaboration pour financer et exploiter des programmes qui poursuivent leurs missions sociales (Foster et Bradach, 2005 ; Chell, 2007 ; Pearce et Doh 2005). Ces changements institutionnels ont également donné lieu à une variété d'entreprises sociales (Dorado, 2006 ; Thompson et Doherty, 2006).

Malgré l'intérêt scientifique croissant pour l'entrepreneuriat social (Hemingway, 2005), il n'y a pas de définition claire de son domaine. Cette tâche a été compliquée par les nombreuses manifestations de l'entrepreneuriat social, et la largeur de la gamme des chercheurs qui étudient le sujet dans différents contextes. En outre, le terme lui-même combine deux mots ambigus connotant des choses différentes pour des personnes différentes (Mair et Marti, 2004). Les désaccords persistent sur le domaine de l'entrepreneuriat (Shane et Venkataraman, 2000 ; Zahra et Dess, 2001) Et en ajoutant le mot « social » chargé de valeurs aggrave encore le débat de définition.

La mission fondamentale de l'entrepreneuriat social est de créer de la valeur sociale, alors que dans le cas de l'entrepreneuriat classique il s'agit plutôt de créer des entreprises profitables qui

ont pour résultat un gain privé. Selon (Austin et al. 2006) « *la différence fondamentale entre l'entrepreneuriat social et commercial se manifeste à différents niveaux administratifs de l'organisation* ».

Dans l'ensemble, la plupart des définitions proposées dans le contexte anglo-saxon mettent en avant le rôle de l'entrepreneur qui exploite des opportunités pour servir une mission sociale (J. Thompson, 2008). La mission sociale se définit comme l'amélioration du bien-être de la personne dans la société. La valeur économique créée à travers des activités commerciales développées est considérée comme une stratégie permettant à l'organisation de dégager des ressources financières nécessaires à la durabilité de sa mission sociale. (Boschee et McClurg , 2003) rajoutent que ce sont « *les stratégies de procuration de revenus qui sont directement reliées à la mission et qui visent l'amélioration d'un problème social spécifique, qui identifient l'entrepreneuriat social* ». Pour (Dees, 1998), la différence se trouve dans l'engagement total des entrepreneurs sociaux envers leur mission sociale en exploitant des opportunités de création de valeurs sociales plutôt que valeurs financières.

Le tableau ci-dessous présente quelques définitions de l'entrepreneuriat social.

Tableau 1 : Définition et description de l'entrepreneuriat social

Auteur	Définition
S. Zahra et al. (2009)	L'ES concerne « <i>les activités et processus entrepris pour découvrir, définir et exploiter les opportunités afin d'accroître la richesse sociale par la création de nouvelles entreprises ou la gestion des organisations existantes de façon innovante</i> ».
Chaire ES de l'ESSEC (2009)	« <i>L'ES renvoie aux initiatives privées au service de l'intérêt général, adoptant une démarche innovante, inventant de nouvelles réponses aux problèmes sociaux, de nouvelles manières de mobiliser des ressources, adaptant certaines méthodes utilisées dans la sphère capitaliste afin de servir une mission sociale</i> ».
Brouard, Hebb et Madill, (2008)	« <i>Les entreprises sociales sont définies comme des organisations créées pour poursuivre des missions sociales ou pour réaliser un profit de la communauté, indépendamment de la propriété ou de la structure juridique et avec divers degrés de l'autonomie financière, l'innovation et la transformation sociale</i> ».

J. Defourny et M. Nyssens, (EMES). (2008)	« Une organisation avec un but explicite de service à la communauté, initiée par un groupe de citoyens et dans laquelle l'intérêt matériel des investisseurs est sujet à des limites. Les entreprises sociales placent une grande valeur dans leur autonomie et supportent les risques économiques liés à leurs activités ».
OCDE (2007)	« Toute activité privée d'intérêt général organisée à partir d'une démarche entrepreneuriale et n'ayant pas comme raison principale la maximisation des profits mais la satisfaction de certains objectifs économiques et sociaux, ainsi que la capacité de mettre en place, par la production de biens et de services, des solutions innovantes aux problèmes d'exclusion et de chômage ».
Sharir and Lerner, (2006)	« L'entrepreneur social agit comme agent de changement afin de créer et soutenir de la valeur sociale sans être limité par les ressources qu'il contrôle présentement ».
Mair & Marti (2006)	« L'ES est un processus consistant en l'utilisation innovante et la combinaison de ressources pour explorer et exploiter des opportunités qui visent à catalyser un changement social en pourvoyant aux besoins humains basiques d'une manière durable ».

Source : Elaboré par nos propres soins

1.2. La responsabilité sociale :

Ce sont les travaux fondateurs de Bowen en 1953 qui ont permis d'attribuer une première définition à la notion de RSE, prenant en considération les attentes sociales de la société. Davis a défini la RSE comme une responsabilité qui va au-delà des aspects économiques et techniques. Selon cet auteur « les responsabilités sociales renvoient aux actions et aux décisions d'un homme d'affaires qui dépassent, au moins en partie, les intérêts économiques ou techniques directs de l'entreprise » (Davis, 1960).

Quelques années plus tard, (Davis, 1967) propose une autre définition et suggère la prise en compte, de la part des entreprises, des conséquences éthiques de leurs décisions. Il avance que : « la substance de la responsabilité sociale résulte de l'intérêt porté aux conséquences éthiques de ses propres actes dans la mesure où ils peuvent affecter les intérêts d'autrui [...] les responsabilités sociales s'étendent au-delà des relations interpersonnelles en mettant l'accent sur les actions institutionnelles et leurs effets sur l'ensemble du système social ».

Pour (Jonas, 1979), la notion de responsabilité évoque l'obligation de justifier tout acte ou décision en fonction de normes morales et de valeurs. Le livre de ce philosophe allemand intitulé « *le principe Responsabilité* » est considéré comme une référence capitale sur la responsabilité comme posture éthique. A la suite de Kant, ce philosophe a développé le besoin d'anticiper, et de prendre en considération les conséquences de son action : « *un individu doit agir de façon que les effets de ses actes ne soient pas destructeurs et soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine* ». Ce constat est toujours d'actualité, et il constitue même le centre du mouvement de développement durable défini comme un développement qui permet à la génération présente de satisfaire ses besoins sans compromettre la capacité des générations futures à assurer les leurs.

Pour ce qui est des disciplines de gestion, et toujours dans le prolongement de notre recherche de définitions de la notion de responsabilité sociale de l'entreprise, (Carroll, 1979) propose une approche qui définit une pyramide de quatre niveaux de responsabilité, économique, légale, éthique et discrétionnaire :

La responsabilité sociale de l'entreprise traduit alors l'engagement de celle-ci au-delà de ses obligations strictement économiques ou légales. Cette définition a été souvent utilisée dans la littérature académique. (Carroll, 2010) analyse parmi les points forts de son modèle la responsabilité économique considérée comme élément de base de la RSE. Pour l'auteur, ce constat soutient fortement l'approche du « business case » de la RSE.

Néanmoins, ce modèle est plutôt fait pour conceptualiser la RSE, mais pas pour l'opérationnaliser.

(Jones, 1980) témoigne que seules les dimensions discrétionnaires et éthiques seront capables de déterminer la responsabilité qui est défini comme « *la notion selon laquelle les entreprises ont une obligation envers les acteurs sociétaux autres que les actionnaires, et au-delà des prescriptions légales ou contractuelles* ». (Wood, 1991) propose une définition qui récapitule bien les travaux antérieurs portant sur les essais de définition de la RSE, dans la mesure où elle considère que : « *la société et l'entreprise ne sont pas des entités séparées mais qu'elles sont, au contraire, très souvent en interaction. Ainsi, la société a certaines attentes vis-à-vis du comportement et des résultats spécifiques des entreprises* ».

Tableau 2 : Les principales définitions théoriques de la RSE depuis les travaux de Bowen en 1953

Auteur	<i>Définitions théoriques de la RSE</i>
Bowen (1953)	« La RSE renvoie à l'obligation pour les hommes d'affaires d'effectuer les politiques, de prendre les décisions et de suivre les lignes de conduite répondant aux objectifs et aux valeurs qui sont considérées comme désirables dans notre société »
Mc Guire (1963)	« L'idée d'une responsabilité sociale suppose que l'entreprise n'a pas seulement des obligations légales ou économiques, mais qu'elle a aussi des responsabilités envers la société qui vont au-delà de ses obligations »
Davis (1973)	« La RSE renvoie à la prise en considération par l'entreprise de problèmes qui vont au-delà de ses obligations économiques, techniques et légales étroites ainsi qu'aux réponses que l'entreprise donne à ces problèmes. [...] Cela signifie que la RSE débute là où s'arrête la loi. Une entreprise n'est pas socialement responsable si elle se conforme au minimum requis par la loi, car c'est ce que n'importe quel bon citoyen est tenu de faire »
Carroll (1979)	« la RSE intègre l'ensemble des attentes économiques, légales, éthiques et philanthropiques que peut avoir la société à l'égard d'une entreprise à un moment donné »
Jones (1980)	« l'idée selon laquelle les entreprises, par-delà les prescriptions légales ou contractuelles, ont une obligation envers les acteurs sociétaux »
Wood (1991)	« La signification de la responsabilité sociétale ne peut être appréhendée qu'à travers l'interaction de trois principes : la légitimité, la responsabilité publique et la discrétion managériale, ces principes résultant de la distinction de trois niveaux d'analyse, institutionnel, organisationnel et individuel »

Source : Elaboré par nos propres soins

1.3. L'entreprise sociale et la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) :

Une autre confusion fréquente existe entre la RSE et l'entrepreneuriat social (Stokkink et al, 2012). En effet, la surface des deux concepts semble refléter la même image d'une entité qui articule objectifs économiques et sociaux, d'après une démarche volontaire, en recourant à un comportement responsable et au dialogue entre les parties prenantes. Cependant, un examen

plus approfondi révèle des différences fondamentales : si le projet social est la finalité de l'entreprise sociale, l'entreprise traditionnelle ne s'attachera qu'à adopter une démarche sociale dans la réalisation de ses activités classiques. L'entreprise traditionnelle conservera sa finalité lucrative ; la RSE pourra alors s'inscrire en tant que composante de sa stratégie. Par ailleurs, la place des parties prenantes dans la mise en place du projet ne sera pas considérée de la même manière dans les deux types de structures.

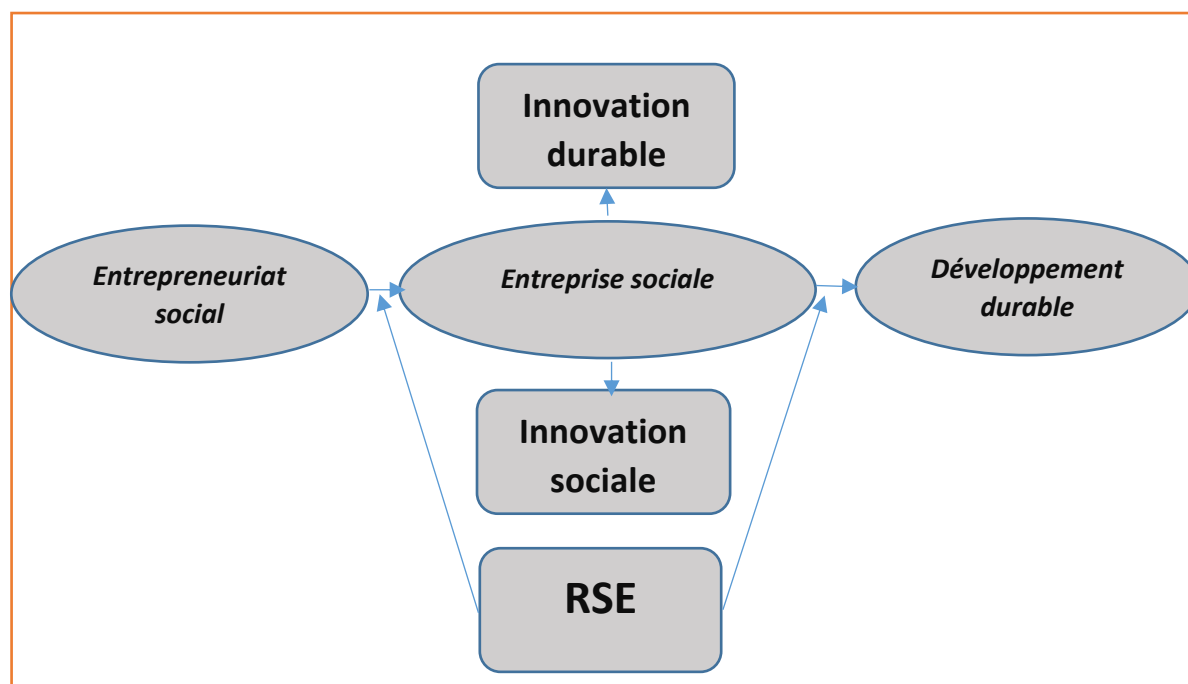
Ces différences-clés entre RSE et entreprise sociale sont, selon (Sophie Swaton, 2011), constitutives de la capacité des entreprises sociales à combiner les exigences (nécessaires) de rentabilité avec des missions sociales. Cela répondrait ainsi à l'interrogation qu'elle formule :

« Une entreprise peut-elle être sociale dans une économie de marché » ? En effet, elle invite à poser un regard sur la prolifération depuis les années 1990 des termes « social », « éthique », « responsable », sans que l'on sache clairement ce à quoi ils se réfèrent ; bousculant les esprits, la crise (économique, financière, sociale) a opéré une prise de conscience, alimentant une volonté de changement qui a accentué cette tendance. Dans ce contexte, la RSE s'est certes développée, mais elle dépend toujours de la seule volonté des entreprises, et n'est pas la priorité de celles-ci ; de même, on peut se demander si la RSE répond à un souci de bien paraître et à une stratégie marketing, ou bien à un réel respect de principes et de valeurs. « *Les entreprises de l'ESS, et au-delà des statuts, les entreprises sociales pour qui l'humain est plus important que le capital, sont naturellement plus aptes à être socialement responsables* » (Swaton, 2011).

D'après Crossan, Bell and Ibbotson (2004), « *une entreprise sociale est une entreprise qui utilise des méthodes entrepreneuriales pour atteindre les objectifs sociaux et / ou générer des profits à un organisme de bienfaisance paternel ou à but non lucratif pour lui permettre de remplir sa propre mission sociale* ».

Ainsi donc, et selon, Abdellatif.T & al., (2017), nous allons ici présenter un modèle de l'entreprise sociale, (voir figure1), qui cherche à mettre en valeur le rôle de la variable RSE afin d'assurer le développement durable de l'entreprise puis nous allons faire une description de ce modèle dans le but de clarifier ces différentes relations qui relient entre l'entrepreneuriat social et le développement durable.

Figure 1 : Modèle de l'entreprise sociale



Source : Abdellatif.T & al., (2017)

Pour expliquer le rôle que pourrait jouer l'entreprise sociale afin d'atteindre le développement durable, il est utile de vérifier le facteur clé qui peut stimuler la mission sociale.

En effet selon Abdellatif.T & al., (2017), la mission sociale est influencée par six dimensions principales :

- ❖ *La responsabilité de l'entreprise sociale (R.S.E) : La R.S.E est une variable inerte qui active et motive à la fois la relation entre l'entrepreneur social et l'entreprise sociale.*
- ❖ *L'entrepreneur social : il est clair que ce dernier peut jouer un rôle primordial pour assurer la mission sociale grâce à ses principes et ses pratiques entrepreneuriales*
- ❖ *L'innovation sociale : c'est un variable relais entre l'entrepreneur social et le développement durable.*
- ❖ *L'innovation durable : c'est un variable relais entre l'entrepreneur social et le développement durable et aussi entre l'entreprise sociale et le développement durable.*
- ❖ *L'entreprise sociale est à la fois un variable relais et une variable motrice entre l'entrepreneur social et le développement durable.*
- ❖ *Le développement durable : c'est la conséquence des différents liens motivée par la R.S.E entre entrepreneur social et entreprise sociale.*

2. L'entrepreneuriat social au Maroc : Etat des lieux :

2.1. L'économie sociale et solidaire au Maroc :

Les indicateurs de performance des acteurs actifs de l'ESS au Maroc présentent des résultats remarquables expliquant l'importance des coopératives, mutuelles et associations dans le paysage marocain.

Le secteur coopératif marocain a enregistré ces dernières années une évolution exceptionnelle et a cumulé des réalisations appréciables. Cette évolution du nombre de création de coopératives a impacté de manière significative l'effectif total des adhérents, pour atteindre en fin 2013 un total de 440 372 adhérents pour une somme de 12 022 coopératives.³

Il est à préciser également que cette évolution concerne, aussi bien les secteurs classiques tels que l'agriculture, l'habitat, l'artisanat, la forêt, la pêche et le transport, que les nouveaux créneaux tels que, l'huile d'argan, l'alphabétisation, les plantes aromatiques et médicinales, les denrées alimentaires, la gestion et comptabilité... etc.

Le secteur mutualiste marocain présente quant à lui une cinquantaine d'institutions qui assurent à leurs adhérents l'accès gratuit ou à coût réduit aux soins offerts. Les mutuelles ont développé ainsi une solide expertise en matière de couverture du risque maladie grâce à un réseau d'œuvres sociales élargi.

Par contre, les associations représentent le niveau le plus en scène et le plus apparent en terme d'actions et de projets de proximité ; mais, en même temps, le plus insaisissable en termes statistique et comptable.

L'action associative est massivement présente dans tous les domaines où la proximité et la participation constituent l'approche la plus efficace ; des domaines tels que la lutte contre la précarité, l'analphabétisme, et le déficit au niveau de la santé, de l'habitat, de l'infrastructure locale et les équipements de base. Cette action s'est également orientée, de manière intense durant ces dernières années, vers la création et l'accompagnement de projets générateurs de revenus, une accélération due à la dynamique de l'INDH.

L'ESS au Maroc a permis de répondre à certaines des exigences socio-économiques, sa volonté se manifeste vers la construction d'un modèle de développement plus inclusif qui offre une

³ Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental n°19/2015 « **Economie Sociale et Solidaire : Un levier pour une croissance inclusive** », p78.

meilleure répartition des richesses, un équilibre territorial plus équitable et une place aux jeunes et aux femmes sur le marché du travail.

Pour les coopératives, et à titre d'exemple celles actives au niveau du secteur laitier, soit dans la collecte ou l'industrialisation, ces acteurs cumulent des réalisations appréciables.

Elles réalisent un chiffre d'affaires estimé à plus de 15 MMD et fournissent de l'emploi à plus de 15 000 salariés et des dizaines de milliers d'emplois temporaires ou indirects⁴.

Les mêmes estimations peuvent être faites pour les autres secteurs à forte demande de main d'œuvre, soit de façon permanente ou saisonnière, notamment des coopératives maraîchères, céréalières ou de production de primeurs et agrumes.

S'agissant de l'auto-emploi, le secteur coopératif compte plus de 350 000 membres actifs. Ce sont les membres des coopératives de production de biens ou de services et des coopératives de travailleurs, qui s'auto-emploient ou maintiennent leurs emplois à travers leurs coopératives.

Une autre main d'œuvre, non négligeable, intervient dans le processus de l'activité lorsqu'il s'agit principalement des secteurs de l'élevage, de l'artisanat ou de la pêche : ce sont les aides familiaux et les apprentis qui comptés par milliers et qui sont rémunérés de manière informelle et apportent une valeur ajoutée appréciable à l'activité exercée.

Du côté des mutuelles, le nombre d'adhérents au terme de l'année 2012 s'est enregistré autour de 1,5 million, quant à celui des bénéficiaires, y compris les adhérents, s'est totalisé à 4,5 millions. En effet, seules les huit mutuelles du secteur public regroupées au sein de la CNOPS comptent 1 194 200 membres dont 861 733 actifs et 332 467 retraités, assurant la couverture pour 2 940 071 personnes.

Les associations, quant à leur tour, contribuent à mener leur missions qui impactent souvent la société, mais créent aussi des emplois. A titre d'illustration, le secteur organisé de la Microfinance représente 6000 emplois directs pour près de 1 millions de micro entreprises, génératrices de revenus. Ceci montre que le tissu associatif demeure un réel catalyseur d'opportunités et de conditions favorables à créer plus d'emplois.

2.2. Perspectives de développement de l'entrepreneuriat social au Maroc :

Au Maroc, des efforts pour lutter contre les facteurs multidimensionnels de l'exclusion ont été faits, tels que l'adoption de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), les

⁴ Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental n°19/2015 « **Economie Sociale et Solidaire : Un levier pour une croissance inclusive** », p80.

stratégies sectorielles (Tourisme 2020, Artisanat 2020, Maroc vert, etc.), et les programmes d'auto emploi à l'instar de Moukawalati.

Ces stratégies ont permis une évolution exponentielle des coopératives dont la majorité opère dans les secteurs de l'agriculture (35%) et de l'artisanat (41%). Si ces programmes sociaux permettent de résoudre certaines figures de l'exclusion, ils ne résolvent pas le problème du chômage et ne permettent pas la création d'emplois qui reste la voie royale qui mène vers la dignité.

La majorité de ces programmes sociaux, bien qu'ils aient des stratégies d'encouragement de l'entrepreneuriat, semblent bénéficier davantage aux coopératives agricoles et artisanales et peinent à toucher les autres secteurs porteurs. Créer des coopératives est certainement un acte positif et louable, mais ça ne résout pas les problèmes actuels des citoyens qui sont les plus touchés par le chômage, sachant que la majorité des coopératives se trouvent surtout en milieu rural.

Au Maroc, les entreprises sociales restent amplement sous-développées. Elles prennent souvent la forme d'une ONG. Si ces organisations ont le vent en poupe, la plupart d'entre elles affichent des moyens limités ; leurs revenus proviennent de la générosité qui s'exprime particulièrement par les dons. Quand les méthodes traditionnelles ne permettent pas de faire face aux problèmes sociaux, on invente alors un nouveau dispositif tel que l'Entrepreneuriat Social (ES) qui est à la pointe de l'innovation sociale.

Il faut donc dépasser les logiques de dons, de l'assistanat et de la charité, en créant des fondations-entreprises gérées comme des start-up, ce qui permettra sûrement de créer de la richesse et d'intégrer les sans-emplois dans le monde du travail.

Pour remédier à cette situation de sous-emploi, les pouvoirs publics doivent encourager et nouer des partenariats avec les entreprises sociales pour la prestation de ces services de santé, d'éducation, etc. Accompagner et soutenir les entreprises sociales qui s'engagent dans des secteurs clés comme l'emploi, la santé et l'éducation semble prometteuse. L'économie sociale est ancrée dans les territoires, elle crée plus d'emplois et permet d'optimiser les dépenses publiques. Il faudrait donc s'inspirer du Québec qui est un modèle de Co-construction des politiques publiques.

La question qui se pose concerne tout d'abord est la capacité des bailleurs et des investisseurs privés à comprendre et à résoudre les problèmes sociaux, et à y répondre en maintenant l'objectif d'intérêt général au-dessus du privé. L'entrepreneuriat est aussi une question

d'éducation. Les programmes d'enseignement sont appelés à mettre en avant la créativité et l'innovation. Ceci passe aussi par les bonnes formations ; la plupart des grandes universités (Harvard, Yale, HEC, ESSEC, etc.) ont créé des modules sur l'entrepreneuriat social.

Il faut donc entreprendre dans des secteurs où il y a des besoins fondamentaux, d'où la nécessité de se développer et de créer de grands groupes afin d'avoir un impact social plus fort.

L'entrepreneuriat social apporte des réponses innovantes à plusieurs défis importants : systèmes alimentaires industriels, partages des ressources, énergies propre (coopératives éoliennes citoyenne), finance solidaire. Il faut se positionner sur les secteurs d'intérêt général afin de répondre aux besoins fondamentaux des populations : bien se nourrir, bien se loger, bien se soigner, lutter contre les exclusions et la protection de l'environnement.

La promotion et le développement de l'entrepreneuriat social au Maroc est nécessaire et doit s'inscrire dans un processus de renforcement des capacités des ONG ; versement de subsides aux entreprises sociales ; facilité d'accès aux services financiers pour les entreprises sociales et leur accorder un régime préférentiel pour la fourniture de certaines prestations sociales. Les entreprises sociales peuvent devenir un moteur de la croissance économique.

Le développement de l'entrepreneuriat social au Maroc nécessite de mettre en place plusieurs actions et mobiliser plusieurs acteurs pour favoriser la création d'organisations socialement responsables.

Nous pouvons résumer ces actions au niveau de la sensibilisation et l'information sur l'entrepreneuriat social à travers l'organisation de tables rondes et des journées d'études ; l'accompagnent des porteurs de projets par les instances étatiques ; la création des incubateurs dédiés spécialement aux entrepreneurs sociaux ; la mise en place de moyens de financement spécifiques et cela demande une implication inconditionnelles du secteur bancaire ; l'implication des universités marocaines à travers des formations diplômantes ou certifiantes afin de former de jeunes entrepreneurs sociaux ; organisation de compétitions nationales sur l'innovation sociale et l'esprit d'entrepreneuriat ; et le regroupement des entreprises sociales dans une confédération nationale dont la vocation serait d'encourager et promouvoir l'esprit de l'entrepreneuriat social.

Conclusion

L'entrepreneuriat social représente aujourd'hui un nouveau mode d'entrepreneuriat fondé sur une motivation et une innovation sociale mais conditionné par la viabilité économique du projet. Les entrepreneurs sociaux souhaitent développer leur entreprise pour effectuer des bénéfices à

réinvestir dans l'entreprise pour pouvoir créer des emplois et continuer l'objectif social initial. Nous avons tenté d'expliquer le rôle incontournable que peut jouer l'entrepreneuriat social et d'analyser la manière innovante de concevoir l'innovation sociale au cœur de l'entreprise sociale.

Les entreprises sociales, qui vont au-delà de l'acceptation de la responsabilité des entreprises sociales peuvent devenir un élément important, un conducteur du développement social.

L'analyse des concepts de la responsabilité des entreprises sociales et l'innovation sociale ont perdu la lumière sur la manière dont la RSE est intégrée aux entreprises, La stratégie peut elle-même être considérée comme une innovation sociale. L'innovation de l'entreprise sociale et l'entrepreneuriat social tentent à résoudre le problème social tout en maintenant la durabilité économique. La plupart de la littérature diffère entre eux en fonction de la priorité de la vie sociale de points de vue économiques.

L'entrepreneuriat socialement responsable suscite un grand intérêt au monde et en particulier au Maroc, cet intérêt s'explique par son approche innovante réconciliant entre l'économique, le social et l'environnemental. Le profit n'est plus une finalité économique comme pour toute entreprise classique, mais plutôt un moyen afin de créer de la valeur sociale et par conséquent lutter contre la précarité, l'injustice et toute forme d'exclusion sociale, c'est-à-dire contribuer au développement durable.

L'entrepreneuriat social représente un concept affilié aux concepts de RSE, à l'économie sociale et solidaire, mais s'inscrit également dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ce type de pratiques émergentes socialement innovantes commence aujourd'hui à se développer en réaction aux situations économiques complexes. A ce sujet, Porter et Kramer (2011) proposent le concept de Corporate Shared Value. L'objectif est d'aller plus loin que le concept de RSE pour intégrer des objectifs à la fois économiques et sociaux au sein des grandes entreprises. Ce nouveau concept proposé par Porter et Kramer renforce la tendance d'intégration de la dimension sociale pour contrebalancer la dimension purement économique. Il semble donc que la tendance actuelle favorise le développement du social business.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdellatif .T & al. (2017), « Study of the Relationship between Social Entrepreneurship, SR & ED and Sustainable Development », REMSES n°6, 2017. P 205.
- Austin J. E., Leonard B., Reficco E., Wei- Skillern J., (2006), « Social entrepreneurship: it's for corporations too», *Social entrepreneurship, new models of sustainable social change*, Oxford University Press, p. 169-180.
- Boncler. J. (2002), « L'économie solidaire : une nouvelle forme d'entrepreneuriat », Actes du 2^{ème} congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Bordeaux, Novembre 2002, p.77-95.
- Boschee, J., and McClurg, J. (2003). Towards a better understanding of social entrepreneurship: Some important distinctions. Caledonia. Accessed May 14, 2014 ;
- Bowen H. R., 1953. "Social Responsibilities of the Businessman". Harper & Brothers.
- Brouard.F. (2006), « L'entrepreneuriat social, mieux connaître le concept », 23^{ème} colloque annuel du conseil canadien des PME et de l'entrepreneuriat, Trois-Rivières.
- Capron, M. et Quairel-Lanoizelée, F. (2016), *La responsabilité sociale d'entreprise*, La Découverte.
- Carroll.A.B. (1979), «A three dimensional conceptual model of Corporate Social Performance», *Academy of Management Review*, Vol.4, pp. 97-505.
- Caroline Verzat. (2009), « Esprit d'entreprendre, es-tu là ? » mais de quoi parle-t-on ?
- Cox, A., Healey, J., (1998). Promises to the poor: the record of European development agencies. *Poverty Briefings*, vol. 1. Overseas Development Institute, London.
- Crossan. D, Bell. J, and Ibbotson. P, *Towards a Classification Framework for Social Enterprises*.
- Davis. J. (1992), « Ethics and Environmental Marketing», *Journal of Business Ethics*, Vol.11, N°2, p. 81-87.
- Dees G., (1998). *Enterprising Nonprofits*. Harvard Business Review, 76(1), p. 55-65.
- Fayolle, A. (2004). À la recherche du cœur de l'entrepreneuriat : vers une nouvelle vision du domaine. *Revue internationale P.M.E.*, 17(1), 101–121.
- Jellouli, H. (2021), « L'entrepreneur social marocain : un essai de caractérisation », *African Scientific Journal* « Volume 03, Numéro 4 » pp : 269 - 281.
- Jonas, H. (1979), *Le principe de responsabilité*, CERF, Paris.
- Johnson.S. (2000), « Literature review on Social Entrepreneurship », Working Paper, Canadian Center For Social Entrepreneurship, pp. 1-16.

- Mair, J ; Martí, I. (2004), “Social entrepreneurship : what are we talking about? A framework for future research”, Working Paper, IESE Business School – University of Navarra.
- Pearce, J., Doh, J.P., (2005). “The high impact of collaborative social initiatives”. MIT Sloan Management Review 46, 329–339.
- Porter M., Kramer M., (2011), “Creating shared value – How to reinvest capitalism and unleash a wave of innovation and growth, Harvard Business Review, January-february, pp.62- 77.
- Savall.H. (2013), RSE et développement durable, fondements de la théorie socio-économique des organisations, *Management & Sciences Sociales*, Kedge Business School, La Responsabilité sociale des entreprises et les PME, pp.4-17
- Swaton.S. (2011), *Une entreprise peut-elle être « sociale » dans une économie de marché ?*, Éditions de l'Hèbe, 2011
- Stokkink.D. et Audrey, H. et Nicolas, M.D. (2012) : « ESS, RSE, Entreprise Sociale et Développement durable ».
- Thompson.J. (2002), « The world of the social entrepreneur », *The International Journal of Public Sector Management*, Vol.15, N°4-5, pp. 412-431.
- Thompson.J., Geoff.A. et Ann.L. (2000), « social entrepreneurship-a newlook at the people and the potential», *Management Decision*, Vol.38, N°5, pp. 338-348.
- Verstraete Thierry, Jouison-Laffitte Estelle. (2009). « Business Model pour entreprendre- le modèle GRP : théorie et pratique ». De Boeck Université, mars 2009.
- Vertraete, T. et Fayolle, A. (2005), « Paradigmes et entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol 4, n°1, 2005
- Zahra S.A., Gedajlovic E., Neubaum D.O., Shulman J.M. (2009). « A typology of social entrepreneurs: Motives, search processes and ethical challenges ». *Journal of Business Venturing*. Vol.24 (n°5), pp.519-532.